

sermais à l'entretien des troupes d'occupation. Par la même occasion le général en chef a proclamé l'abolition absolue de toute espèce de loteries.

Ces ordres et ces mesures, dont les détails ne nous sont pas encore parvenus, ne sont autre chose que le commencement d'exécution du plan développé par M. Polk dans son message.

C'est l'inauguration de son système d'occupation permanente et de contributions forcées. Il n'y aurait d'ailleurs dans tout cela rien qui dût surprendre, si ce nouveau pas, fait en avant, ne coïncidait d'une manière si étrange avec la résolution prise de rappeler le général Scott. Ce rappel devient en effet plus inattendu et plus inexplicable que jamais, lorsqu'on a laissé ce général en chef proclamer ce que l'on pourrait appeler une nouvelle ère de la guerre mexicaine.

La tâche que va entreprendre l'armée américaine paraît, du reste, devoir être facile. Les Mexicains n'ont pas su profiter des leçons de l'infortune, et l'union qui un moment avait paru près de rassembler dans une même pensée et dans un même effort les derniers représentants de la nationalité expirante, a eu la durée que toutes choses paraissent destinées à avoir dans cette malheureuse république. Les membres du congrès se sont à demi dispersés après quelques discussions sans résultat, et les gouverneurs des États qui naguère convoqués à Querétaro promettaient leur appui au gouvernement central pour sauver la patrie, ont oublié leur parole, à peine arrivés dans leurs chefs lieux. L'administration du président Anaya, inaugurée il y a quelques semaines sous de si favorables auspices, cette administration dont les débuts présageaient un nouvel état de choses dans un avenir prochain, se trouve aujourd'hui sans ressources et sans congrès, sans secours matériel et sans appui moral, chargée en un mot de la responsabilité d'une situation désespérée, sans aucun des moyens qui pourraient lui permettre d'y faire face ou d'en sortir.

Toutefois les nouvelles élections sont terminées et l'on espère que sous peu les députés et les sénateurs nommés se réuniront à Querétaro pour inaugurer leur législature. Peut-être ce congrès, moins usé que l'autre par les vicissitudes de ces deux dernières années, trouvera-t-il dans sa jeunesse politique assez d'énergie pour prendre une résolution. Mais on est en droit d'en douter, lorsqu'on voit le gouvernement mexicain se préoccuper en ce moment suprême des intrigues, plus ou moins réelles que les monarchies européennes peuvent tramer contre la république. De secrètes mesures, de pouceusement une correspondance, ont été prises pour arrêter les menées secrètes et les progrès de ces ennemis, plus redoutables que ceux avec lesquels on est en guerre ouverte. Singulière préoccupation, en vérité, dans un pareil moment ! Et n'avions-nous pas raison de rappeler naguère cette croyance de l'antiquité : Que Dieu frappe de vertige les peuples condamnés à périr !

Désormais, la conquête des États-Unis au Mexique, et les projets d'absorption complète que nos hommes politiques à Washington, ne semblent plus avoir de dignité et d'obstacle sérieux que dans la volonté du congrès américain lui-même. C'est au capitole que se trouve maintenant transportée la guerre du Mexique, car on peut dire hardiment, en présence de ce qui se passe, que les conséquences de cette guerre s'arrêteront là où il plaira aux États-Unis de s'arrêter.

On parle à ce sujet d'un revirement qui vient de se produire tout à coup dans l'attitude des whigs. La présence de Henry Clay à Washington aurait été l'occasion d'un rapprochement complet entre les diverses fractions du parti, rapprochement rendu plus facile par le désir d'entraver les projets ambitieux et désormais avérés de l'administration. Il aurait en conséquence, été décidé que l'on combattait toutes les mesures tendant à prolonger la guerre et à en aggraver les conséquences. Par suite de cette coalition, le bill de dix mille hommes actuellement en discussion dans le sénat, court, au dire des correspondances, grand danger d'être repoussé dans la chambre des représentants.

D'après cela, on pourrait regarder en quelque sorte comme la nouvelle profession de foi du parti whig le discours prononcé jeudi, dans le sénat, par M. Pearce, du Maryland, qui, prenant le contre-pied de son collègue M. Reverly Johnson, a fulminé l'anathème contre cette guerre dès son principe, et déclaré "qu'il ne voterait ni un homme ni un dollar de plus pour pousser la guerre plus loin, bien qu'il fût disposé à voter ce qui serait nécessaire pour l'entretien des troupes actuellement au Mexique."

C'est, disons-le, un moyen terme d'un courage assez mesquin, car c'est la prolongation du statu quo et de tous ses désavantages. A ce parti mixte, nous préférons les propositions décisives et franches de ceux qui veulent un redoublement d'efforts pour arracher au Mexique la paix, par la crainte d'une absorption complète, ou une renonciation absolue à toute conquête.

Dans le cas où cette dernière résolution prévaudrait dans le congrès, nous serions destinés, à ce qu'il paraît, à voir un bizarre épilogue à ce drame si hardiment commencé, mais dont on pourrait dire avec Horace: *desinit in piscem mulier formosa superne*. Des correspondances de Washington s'accordent à dire que le général Shields et le commodore Stockton déclarent hautement qu'ils sont résolus à entreprendre avec des volontaires l'un la conquête du Mexique en général, l'autre celle des Californies en particulier et pour leur propre compte si le gouvernement des États-Unis renonçait à cette entreprise. Et ces esprits aventureux sont capables, il faut le reconnaître, de le faire comme ils le disent. Une pareille spéculation trouverait, à coup sûr, dans l'espace de quelques mois, dix mille habitants de l'Ouest qui mettraient avec empressement

leur courage et leur vie pour enjeux dans une pareille loterie. A ce sujet, un journal américain faisait hier matin de piquantes réflexions sur les modifications qu'a subies avec le temps, et les écarts auxquels se livre ce que les Américains appellent le *génie de leurs institutions*. "C'est, dit ce journal, un être assez changeant; il a toutes les excentricités et les difformités communes aux grands génies. Du temps de l'administration de Jefferson, ce génie fit mettre le célèbre Aaron Burr en accusation de trahison, pour avoir seulement prêté l'oreille à l'envie du Mexique à la domination espagnole.

"L'acquiescement de Aaron Burr fut attribué par Jefferson et ses amis à un calcul politique du juge en chef Marshall, et dans son message au congrès, Jefferson trahit cette pensée en présentant l'acquiescement du conspirateur comme la preuve d'un grand défaut dans la loi ou dans l'application de la loi. Le génie américain n'avait point alors mis ses bottes de sept lieues. Ce fut plus tard qu'il commença ses pérégrinations, et il n'eut pas plutôt mis le pied sur une des provinces du Mexique que conformément à la prédiction du ministre Walker, il enjamba tout ce pays jusqu'à la Californie et aux côtes du golfe, n'arrêtant ses pas et son ambition qu'à l'isthme de Tehuantepec. Enfin ce qui avait été appelé crime et trahison dans Aaron Burr est regardé aujourd'hui comme le point culminant du patriotisme !"

Il est difficile de retracer d'une façon plus frappante et plus spirituelle le chemin qu'a fait l'ambition américaine et la différence qui existe entre la démocratie de Jackson, Tyler et Polk, et celle de Washington et de Jefferson. (Courrier des États-Unis.)

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

Le steamer Cambria est arrivé à New-York hier soir. Il avait laissé le port de Liverpool le 1er du courant, et Halifax le 15. Les nouvelles sont de 14 jours plus récentes.

Liverpool le 1er janvier, le prix du blé était haussé de 1s.

Le commerce étoit sans activité sur les marchés. La fleur étoit en grande demande sur les marchés et le prix en est haussé depuis 6d. jusqu'à 1s.

Louis Philippe a ouvert en personne les chambres françaises. Il n'y a rien d'important dans son discours.

La crise financière en Angleterre est moins grave et moins intense.

Le choléra n'a pas fait de progrès en Europe. Il avait presque disparu à Moscou.

L'arrestation de Sa Majesté est attendue vers la fin de mars ou le commencement d'avril. Les services de Mde Lilley, la nourrice, sont déjà engagés.

Jenny Lind fait tellement fureur à Stockholm que les billets de théâtre quand elle chante se vendent de 2 à 20 chaque ! Les recettes se sont élevées un soir à £2219.

Correspondances.

R. Gér. St. Polycarpe, reçu remis 1847; P. L. é. r. S. rel. do; J. D. é. r. St. Jean, do; J. B. é. r. D'Eschambault, do, 1848. F. X. J. é. r. Québec, il sera fait suivant votre demande.

NECROLOGIE.

UT FLOS CECIDIT.

Décédée à Brockville, après quelques heures de maladie, le 10 du courant, après avoir donné naissance à une fille, Julia-Maria, la plus jeune des filles de l'honorable James Guthrie, et épouse de J. H. Stuart, écuyer, lieutenant des "Canadian Rifles," et fils aîné de sir Simon Stuart, Baronet. Cette jeune personne digne de toutes les qualités d'esprit et de cœur, et d'une piété éclairée, a été arrachée à un époux dont elle étoit l'idole, et à des parents éplorés, ainsi qu'à un grand nombre d'amis qui la regretteront toujours. Ses restes ont été transportés à Berthier pour être déposés dans la route où se trouvent déjà plusieurs membres de sa famille. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, suivi d'un grand concours de personnes. Berthier, 19 janvier 1848.

Mariages.

En cette ville, le 18 du courant, par messire Fay, M. Gilbert Tasch, marchand de St. Martin, et Dlle Elizabeth Harabiv, de la Côte des Neiges.

A Québec, le 18, par Messire P. T. Sav, vicaire, Jean Chapron, é. r., notaire de la Malbaie, et Dlle. Aurélie-Rosalie Hédou, fille de M. Henri Hédou, de Québec.

A la Rivière Ouelle, le 11 du courant, par messire C. Bégin, curé du lieu, M. P. Pelletier, et Dlle Marie Octavie Paradis, fille de M. J. Paradis.

A la Malbaie, le 10, par Messire A. Beaudry, Henry John Chaloner, écuyer, de la Grande-Baie, Sagouay, et Céline, fille cadette de J. B. Duberger, é. r. major de milice.

Deces.

Au village de l'Assomption, des frères typhides, le 14 du courant, Demoiselle Hermine, âgée de 15 ans, et le 16, Dlle Caroline, sa sœur, âgée de 17 ans, toutes deux filles de M. Timothé Dorval, et sœurs de Messire Dorval prêtre, professeur au collège de l'Assomption. Jeunes encore, elles avoient eu par la douceur de leur caractère et leurs vertus, s'attirer l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de les connaître; elles laissent pour déplorable leur perte un père et une mère inconsolables et un cercle immense de parents et amis qui ne pourront jamais les oublier.

Au même lieu, le 16 du courant, après quelques jours de maladie, M. Joseph Sanchez, père, ancien et respectable citoyen, à l'âge avancé de 84 ans, et un mois.

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Dunegani, é. r. possession donnée immédiatement.

AUSSI, une MAISON, rue Craig, coin de la rue Coté, en briques à deux étages, contenant onze appartements, avec glacière, écurie et remise. Possession donnée immédiatement. Comme quelques réparations seront nécessaires, elles seront faites au goût des personnes qui désireront louer. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St. Joseph.

21 janv.

INSTITUT CANADIEN.

LEOTURB PUBLICQUE

M. GUILLAUME LEVESQUE fera une LECTURE sur "La nature du sol et du climat du Canada, et leur influence sur le caractère et les destinées des Canadiens," JEUDI, le 27 Janvier courant, dans la Salle de l'INSTITUT CANADIEN, rue St. Gabriel, à HUIT heures du soir. Des places seront réservées pour les Dames.

V. P. W. DORION, Sect. Arch. I.C.

21 janv.

LIGNE DE DILIGENCE



ENTRE LE

VILLAGE D'INDUSTRIE ET Montreal.

EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION.

Le Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une Ligne de Diligence entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de l'ASSOMPTION.

Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits.

Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures. P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à M. JOSEPH DESCHAMPS, à M. BREAU, à l'ASSOMPTION CHEZ M. MERCIER et au propriétaire au village d'Industrie.

JOSEPH DESCHAMPS.

Village, d'Industrie, 21 janv. Im

MOULANGES FRANCAISES.

Le Soussigné ayant été nommé agent par une maison du Havre pour la vente de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chèques meules sont comprises que de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

21 janv.

VITAL DESROCHERS

ÉTÉ admis à la profession d'Arpenteur, au bureau du département des Terres de la Couronne, le 14 de décembre dernier. Le bureau du susdit Arpenteur est au No. 121, Rue St. PAUL, Montréal; il pratiquera le dessin et l'arpentage et se transportera à la campagne lorsqu'il en sera requis. Montréal, 17 janv.

PIANOS

RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC.

Le Soussigné ayant pris des arrangements avec les ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Parker de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Forte, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc.

R. EGAR,

No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig, Montréal, 18 janv.

PROV. DU CANADA, District de Montréal.

COUR DU BANC DE LA REINE. Vendredi, le quatorzième jour de janvier mil-huit cent quarante-huit.

PRESENT:

L'Honorable juge en chef ROLLAND,

M. le juge DALL,

No. 112. JOSEPH BELLE, Ecuyer, Notaire, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Demandeur.

vs. FRANCOIS XAVIER BEAUDRY, Bourgeois, du même lieu, Défendeur.

LA COUR ordonne sur la motion de M. DUMAS, avocat du Demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour de GENEVE M. Desrochers, un des huissiers de cette cour, fait au dos du Bref d'assignation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province, et ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier officiel publié en cette cité de Montréal appelé La Revue Canadienne et deux fois en langue anglaise dans le papier officiel publié en cette cité de Montréal appelé The Montreal Pilot notifié de comparaitre devant cette cour en personne ou par procureur pour répondre à l'action du Demandeur sous deux mois de la date de la dernière insertion de tel avertissement, et qu'à défaut par le dit défendeur de comparaitre et de répondre comme susdit dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et à jugement contre le dit défendeur comme dans une cause par défaut.

(Par la Cour) MONK, COFFIN & PAPINEAU.

Montréal, 14 janv. 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

LE DEUXIEME VOLUME DE

L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.

Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—Prix : 20s.—Élégamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

AVIS.

ON s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour en obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière l'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excéderait 330 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue en bas et une lieue en haut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot au lieu connu sous le nom de "traverse du Garibault" pour la commodité des pêcheurs allant ou venant du haut de l'Assomption. LES PEAGES QUI SERONT DEMANDÉS SONT: 1o.—Pour chaque Canot ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant. 2o.—Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant. 3o.—Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnel aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant. 4o.—Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant. 5o.—Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi. 6o.—Pour chaque personne à pied, un denier. 7o.—Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; taureau, bouf, vache ou autre bête à corne de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi. 8o.—Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un demi denier.

A. LAROCQUE.

11 nov. 1847.

Le Soussigné, propriétaire du Fief Beaulieu, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adressera à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire un ECHELLE (Dam) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Sluic) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée. JOHN YULE, jur. Chambly, 14 déc. 1847.

Chambly, 14 déc. 1847.

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000,

A vendre au No. 124, Rue Notre Dame

VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à des prix et importés directement par eux.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'élite de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'antimoine composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Cas de Naples, Satins damassés, Satinets, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpaca, Castrés, Orléans, Mérinos Français, Parapluies, Satins, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins, Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plumes pour manteau et rub; Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Casimires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets d'hiver pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Douas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

Montréal, 23 nov. 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St. Vincent.

LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques qu'ils se chargeront comme par le passé, des articles qu'on voudra bien leur commander par LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.

Les ouvrages les plus estimés à leurs soins, seront exécutés avec soin par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur ont de vouloir bien adresser leur commande sous le plus court délai possible. E. R. FABRE et Cie. Montréal, 24 déc. 1847.

Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE.

NOUVEAU d'une méthode d'Analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Catholiques, en 12 volumes, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

LES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les jours suivants durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Grammes, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématiques et autres marchandises de manufacture française. Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plus tôt possible. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent No. 3. 17, déc. 1847.

17, déc. 1847.

RESTAURANT DE COMPAIN.

PLACE D'ARMES.

M. R. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels figure celui de la Réforme ou se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et non cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand du personnel seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.—Vrais soupes à la tortue en tout temps.—24 nov.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité. CHARLES GAREAU. 29 oct.

29 oct.

J. D. BERNARE a transporté son magasin de la rue

des Commissaires à la rue St. Paul, No. 163, bâtiments J. de L. Beaudry, Etc.

GATEAUX DE NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN.

Au No. 175, rue Notre-Dame, (CI-DEVANT MAISON DEVEREY.)

Le Soussigné en offrant ses remerciements sincères, à ses amis et au public en général pour l'encouragement et le succès qu'il a eus, a l'honneur d'annoncer qu'il a en main un assortiment considérable et varié de CORNETS ET BOETES DE DRAGÉES de toutes espèces pour les cadeaux de la saison, aussi des GATEAUX de toutes sortes.

Des HUITRES de New-York par baril, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril.

CHARLES ALEXANDER. Déc. 21.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries

ET OUVRAGES ANGLAIS

POUR 1848.

Le soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.

Gode's Annual for 1848 Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book Gentlemen's Pocket Diary La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book Petrarca's Pocket Book for 1848. Falcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacock's Historical Almanack, for 1848.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noel et du jour de l'an. JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

24 déc.

ALMANAC NAUTIQUE

POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné. JOHN MCCOY.

JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

24 déc.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St. Vincent.

LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques qu'ils se chargeront comme par le passé, des articles qu'on voudra bien leur commander par LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.

Les ouvrages les plus estimés à leurs soins, seront exécutés avec soin par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur ont de vouloir bien adresser leur commande sous le plus court délai possible. E. R. FABRE et Cie. Montréal, 24 déc. 1847.

Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE.

NOUVEAU d'une méthode d'Analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Catholiques, en 12 volumes, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

24 déc.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

LES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les jours suivants durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Grammes, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématiques et autres marchandises de manufacture française. Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plus tôt possible. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent No. 3. 17, déc. 1847.

17, déc. 1847.

RESTAURANT DE COMPAIN.

PLACE D'ARMES.

M. R. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels figure celui de la Réforme ou se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAUR